

LA DRACHE...



Le bulletin d'information syndicale de l'UNSA Douanes

Section Interrégionale des Hauts-de-France

Amiens - Dunkerque - Lille

N°15 - février 2018

Spécial Comité Technique des Services Déconcentrés des Hauts-de-France

Compte-rendu de la séance du 5 février 2018 à Lille

En attendant le Brexit !



Ce lundi 5 février 2018, s'est tenu au siège de la Direction Interrégionale des Hauts-de-France, le premier CTSD de l'année. La séance a commencé par la lecture des déclarations liminaires (lire notre déclaration en pièce jointe) avant d'aborder **les points soumis au vote** :

- l'approbation du procès-verbal de la réunion du 29 mai 2017 ;
 - le BOP 2018 – Effectifs ;
 - la modification de la convention ARTT d'IDS (Infos Douane Service) ;
 - la suppression des régies d'avance de Dunkerque et Amiens.
- ... puis les points d'informations :
- la présentation du Plan interrégional de Formation ;
 - le bilan des primes de restructuration ;
 - les questions diverses.

Agenda :

**Le prochain CTSD
des Hauts-de-France
doit se réunir à Lille
le mardi 27 février 2018**

Le BOP 2018 et les effectifs

DES EFFECTIFS EN LÉGÈRE HAUSSE, MAIS QUI RESTENT NÉANMOINS INSUFFISANTS.

Après l'approbation du procès-verbal de la séance du 29 mai 2017, le directeur interrégional (DI), président de séance, a présenté le Budget Opérationnel de Programme (BOP) relatif aux effectifs 2018.

De son point de vue, le dialogue de gestion qui a eu lieu avec la Direction Générale (DG) a permis de **maintenir les effectifs dans tous les services de l'interrégion** mais aussi d'**obtenir des emplois supplémentaires** au nouveau scanner ferroviaire de Calais ainsi qu'au CODT (centre opérationnel de la douane terrestre), dont le périmètre opérationnel doit s'élargir jusqu'à la Bretagne.

Quant au **Brexit**, ce sujet amène naturellement des interrogations en termes d'effectifs et d'infrastructures.

Pour la **Surveillance**, les choses sont simples à entrevoir : le Royaume-Uni sera un pays tiers avec le retour des contrôles aux frontières. L'administration sait donc à quoi s'attendre. En revanche, **pour les Opérations Commerciales**, le DI s'attend à « **un choc** » car on ne connaît pas quelles seront les procédures à mettre en œuvre dans le cadre des échanges.



Aussi vaut-il mieux, selon lui, temporiser en ayant un recrutement pour l'heure mesuré, sachant qu'il pourra être révisé en cours d'année en s'appuyant sur les sorties de stage. Le président s'engage donc à être vigilant sur ces sorties.

Pour répondre à l'UNSA sur l'intégration des 16 emplois de catégorie C, recrutés sans concours pour la branche OP/CO, ils sont déjà comptés dans les chiffres du BOP. Toutefois, 14 emplois sont supprimés dans cette même branche au titre du resserrement du réseau comptable.

Les emplois de référence (ER) 2018 augmentent donc globalement de 25 postes pour un résultat « net » de 11 emplois supplémentaires. Les 16 emplois « C » en OP/CO seront ventilés comme suit :

Calais BFCI : 4 agents ;	Arras : 3 agents ;
Boulogne : 3 agents ;	Lesquin : 2 agents ;
Dunkerque : 3 agents ;	Amiens : 1 agent.

En revanche, il ne faut pas s'attendre à des effectifs supplémentaires en sortie de stage catégorie B pour les OP/CO, ceux-ci étant pour l'heure en surnombre dans l'interrégion.

Pour la branche **Surveillance**, 39 cadres « B » seront affectés en sortie de stage à Dunkerque BSI pour les contrôles au ferry, à l'ensemble des brigades de Calais dédiées au tunnel, ainsi qu'à Calais Littoral, à Boulogne BSI pour la tenue du PPF et à Nogent-sur-Oise pour renforcer l'intérieur du territoire dans la perspective du Brexit.

Enfin, d'autres sorties de stage SU de la catégorie C sont attendues à l'été 2018 mais dans des proportions encore indéterminées.

Au regard de tous ces éléments, le BOP présenté en début d'année ne devrait pas être le même fin 2018. Le DI envisage donc une révision des effectifs en automne pour tenir compte de ces renforts.

A ce jour, le chef de la FRHL (fonction ressources

humaines locale) a précisé que le nombre d'effectifs réellement présents dans les services n'est pas loin de la cible des 1380 emplois « budgétés », même s'il admet un déficit en SU, marqué pour la catégorie C et localisé pour la catégorie B.

Quant à la tendance 2019, si le DI soutient qu'il y a une bonne projection en Surveillance, il admet qu'en OP/CO, tout cela se fera à la dernière minute.

Il faut noter que le 30 mars 2019 n'est plus la date butoir pour le Brexit. Une période transitoire de 21 mois a été décidée entre les négociateurs britanniques et européens, ce qui donne à présent une date officielle au 31 décembre 2020 pour leur sortie de l'UE (cette date correspond en fait à la fin d'exercice des budgets européens).

Même si cela donne l'impression d'avoir le temps, le DI s'impatiente et nous tient un discours volontariste. Pour lui, il est important que les choses avancent le plus rapidement possible afin d'avoir des agents formés et des infrastructures opérationnelles dès 2020 et garantir ainsi de bonnes conditions de travail aux agents.

Au moment du vote sur le BOP 2018 Effectifs, la CFDT, la CGT et l'USD-FO ont voté CONTRE, estimant la hausse d'effectifs insuffisante en 2018.

L'UNSA a fait le choix de l'abstention. Nous avons fait le constat d'une évolution positive des emplois, même si celle-ci demeure insuffisante. Nous estimons ainsi qu'il n'est pas envisageable d'accorder un vote de confiance au DI mais plutôt un vote « d'encouragement » à faire progresser davantage le PAE. Et bien qu'elle semble promise, nous resterons prudents et attentifs à cette progression.

La modification de la convention ARTT d'IDS (Infos Douane Service)



La modification de la convention ARTT (aménagement et réduction du temps de travail) d'IDS étant légale et souhaitée par les agents de ce service, **l'ensemble des organisations syndicales (OS) a voté POUR l'amendement proposé**, relatif au plafond des heures de récupération. Cet aménagement est d'ailleurs consécutif à une demande plus globale des agents auprès de la hiérarchie locale, afin qu'une côte de service informatisée leur soit mise à disposition.

L'UNSA Douanes a regretté qu'au final l'intervention des organisations syndicales soit nécessaire pour satisfaire cette attente légitime des personnels.

En réaction, le DI s'est engagé à faire tout ce qu'il faut individuellement ou collectivement pour la qualité de vie au travail dans ce service. Voilà une excellente disposition du directeur, que nous partageons et pour laquelle nous serons également engagés !

La suppression des régies d'avance de Dunkerque et Amiens

La suppression des régies d'avance d'Amiens et de Dunkerque (et la centralisation sur celle de Lille) est pour le DI rendu possible grâce aux nouvelles applications et nécessaire en raison des questions de responsabilité qu'elle entraîne. Pour les agents en poste, proche de la retraite selon lui, il n'y a pas d'implication, hormis qu'on leur enlève une tâche et qu'ils bénéficieront de la garantie de rémunération (à nuancer puisqu'elle est dégressive à chaque hausse de traitement !).

Cette fois-ci, l'UNSA Douanes, comme les autres OS, a voté CONTRE, exprimant son raz-le-bol des sempiternelles centralisations !

Les points d'informations

Il s'agissait d'abord de la présentation du Plan Interrégional de Formation (PIF) que le chef de la FRHL souhaite adaptable.

L'UNSA Douanes a remarqué que les contributions indirectes et la fiscalité douanière, côté OP/CO, ne sont pas suffisamment pris en compte dans ce PIF. Or, les formations dispensées à l'END La Rochelle dans ces domaines ne sont pas bien adaptées car pas assez concrètes.

En réponse, le chef de la FRHL s'est dit ouvert à toutes propositions visant à améliorer ce pan de formation.

Quant au bilan des primes de restructuration, la liste des agents primés correspond bien à la réalité des évènements jusque-là. Rappelons toutefois que c'est aux agents d'en faire la demande auprès de l'administration.

Les questions diverses

Inquiétudes sur les services du personnel

Concernant la FRHL et ses effectifs dédiés, il y a selon leur chef de pôle, une incertitude liée à l'évolution de l'application SIRHIUS (système d'information de gestion des ressources humaines) ; la charge de travail de la FRHL va forcément baisser.

Dans les services, les agents vont en effet pouvoir gérer de nombreuses démarches en direct via le portail RH. Ils recevront à cette occasion un livret explicatif. Toutefois, l'impact réel pour les personnels de la DI n'est pas encore identifié.

Les stages pratiques pour les agents du CODT

L'UNSA Douanes a proposé de maintenir les stages en brigade pour les agents du CODT afin de leur apporter une meilleure connaissance pratique du terrain et ainsi améliorer la qualité du renseignement transmis du centre opérationnel vers les brigades.

A l'inverse, des stages en immersion au CODT sont accessibles aux agents des brigades, toujours dans le but d'améliorer davantage la qualité de leurs échanges. **Le DI et le DR de Lille y sont pleinement favorables** et veilleront à la pérennité de ces stages.

Une recette interrégionale au bord de l'implosion...

Le personnel est en grande souffrance à la Recette Interrégionale (RI) de Dunkerque du fait d'un sous-calibrage du nombre d'ER. Celui-ci avait d'ailleurs été dénoncé par l'ensemble des représentants du personnel lors de la réforme du réseau comptable.

Parmi les maux recensés, on peut citer notamment : l'impossibilité de participer à des stages ou actions de formations professionnelles pour les agents dû au manque de personnel, l'abandon des comptes d'attente ou encore l'harmonisation des procédures entre la RI et les services de l'interrégion qui n'est pas encore finalisée. **Bref, ça ressemble à un navire en pleine tempête dans lequel les agents essaient de maintenir le cap tant bien que mal !**

Le DI, favorable à une augmentation des ER, a proposé de ré-évaluer la charge de travail.

Un TSI malheureusement bien seul !

L'UNSA Douanes a attiré l'attention du président sur la situation difficile du TSI d'Amiens qui se retrouve seul,

alors que les sites picards sont éclatés sur une large circonscription (trois départements 02, 60 et 80). Il doit veiller au parc informatique des différents services et dans les PPF (point de passage frontalier) de Beauvais et d'Albert, ainsi qu'au système « LAPI » (lecture automatisé des plaques d'immatriculation).

Le chef de la FRHL a répondu que, malheureusement, personne n'est inscrit au tableau. Il prévoit donc de **réaliser une enquête pour ce poste** en l'élargissant jusque sur le portail de la BIEP (bourse interministérielle des emplois publiques), à moins qu'un agent d'Amiens soit intéressé et se manifeste spontanément. Le messie est attendu !

Le régime des 12 heures à Calais

Concernant le régime des 2x12 heures au tunnel, le DI a regretté le fait que peu d'agents aient rempli « *les cahiers de sommeil* » destinés à l'étude d'impact sur la santé menée par le médecin de prévention. Seule une trentaine de ces cahiers ont été servis. Aussi, le DI a-t-il douté un moment quant à la validation de ce régime.

Au final, le médecin de prévention a pu réaliser son étude en constatant qu'aucun impact négatif sur la santé des agents n'a été relevé. **Le DI a donc validé le dispositif des 2x12 heures.**

Les représentants des personnels ont exprimé le souhait de voir des études d'impact sur la santé des agents menées dans d'autres brigades. En effet, certaines vacations réalisées en horaires atypiques peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. Un thème qui pourrait être abordé au moment du BEAT.

Une Surveillance en mal d'équipements !

Plus de 500 gilets pare-balles sont à réparer ou remplacer dans l'interrégion. La DG semble incapable de répondre à une telle demande et cherche un ordre de priorité pour traiter les demandes.

Le directeur est conscient des difficultés mais il est en manque de solution. Nous atteignons ici les limites de l'exercice de com' mené par nos dirigeants !

En attendant, la DI a démarché un atelier de bonne facture, situé à Lesquin pour y réaliser les petites réparations. Le budget lié à cette opération reste toutefois limité à 5000€ pour cette année.

Pour l'UNSA Douanes, c'est certes une bonne chose que d'annoncer des recrutements, mais l'impact budgétaire global n'a pas été évalué convenablement !

Bercy, qui s'est visiblement borné au coût salarial des emplois supplémentaires, complété d'une enveloppe globale pour le matériel, au lieu d'évaluer également un coût d'équipement supplémentaire par agent.



Et voilà comment la DG doit choisir entre les gilets, les munitions ou les moyens de transport.

A Cela vient s'ajouter l'obligation de passer des commandes auprès de fournisseurs référencés par l'UGAP, dont les marchés varient selon les appels d'offre. Les conséquences sont loin d'être anodines pour les agents car chaque changement de fournisseur entraîne un chambardement dans les tailles, des renvois et des délais qui s'allongent.

Tout cela traduit le désordre dans l'équipement des personnels de la Surveillance, abandonnés par leur administration au point de devoir créer une bourse aux vêtements sur le site d'eurotunnel ou encore via facebook. **Une situation indigne pour une administration régalienne telle que la nôtre !**

L'UNSA Douanes en a remis une couche au sujet des véhicules de service, en prenant l'exemple des brigades de Cambrai et de Maubeuge : le nombre de véhicules est insuffisant pour réaliser l'ensemble des missions ; de fait, ceux disponibles sont sur-exploités et se retrouvent usés prématurément. C'est le serpent qui se mord la queue ! Les agents vont-ils devoir se résigner à mener des contrôles devant leur brigade ?

Devant un tel constat accablant, le DI est apparu marqué. Il tente de sauver les meubles comme il peut ou de faire bonne figure.

Pour les véhicules, il vient d'en réaliser une commande supplémentaire via le marché national ; cependant le délai de livraison est d'environ dix mois.

Le DI nous a également informé qu'une commande d'un montant de 150 000 euros a été passée début novembre grâce à des crédits non affectés. Il s'agit principalement de **lampes, bombes lacrymogènes, gilets tactiques, gants et chaussures de sécurité**. Leur livraison a déjà débuté dans les services.

Concernant le stationnement à **Lille Gares**, qui fut longtemps l'Arlésienne de nos CTSD, la DI a enfin décroché l'octroi de **10 places de parking**, elles sont en revanche payantes comme pour n'importe quel autre usagé du parc de stationnement !

En ce qui concerne la téléphonie, le marché arrive à échéance en avril. Il y aura donc (encore) un changement possible d'opérateur avec les changements de portables qui vont avec !

Pour ce qui est du **réseau INPT** (infrastructure nationale partageable des transmissions), un audit de la SOPRA relatif à la problématique technique et opérationnelle a eu lieu dans la DI des Hauts-de-

France. Ce dernier n'étant pas apte à fonctionner correctement, **la DG a stoppé le déploiement**. Si pour l'heure la géolocalisation fonctionne, elle n'est pas suffisamment fiable. L'audit doit aboutir à des modifications pour l'adapter à nos propres besoins.

L'immobilier

Sur ce thème, plusieurs chantiers ont été cités :

Lesquin : les travaux du local destiné à recevoir l'appareil à rayons X sont terminés. **Le RX sera livré prochainement** et son exploitation pourra démarrer après validation de l'installation par l'ASN (agence de sûreté nucléaire).

Calais, Scan Ferro : un local dénommé « lieu de vie » sera aménagé à proximité du nouveau scanner.

Halluin : les travaux d'aménagement extérieur vont débiter pour une durée prévisible de 5 mois.

Baisieux : en mai prochain, une tranche importante de travaux va s'ouvrir pour une période de 6 mois ; il s'agit de la **rénovation/modernisation des garages et du parking**.

Calais BFCI : le bureau sera agrandi pour accueillir les 4 nouveaux agents.

Boulogne : une réflexion est en cours pour agrandir également le bureau.

Lille Gares : un vestiaire supplémentaire d'une superficie de 23 m² sera bientôt disponible. D'autres surfaces seront également réservées à Lille Europe, notamment pour la détaxe.

Arrive ensuite le dossier conséquent d'**Amiens**.

Pour les opérations commerciales, la signature du bail pour les locaux situés rue du Moulin a été longue à se profiler, mais elle devrait intervenir très prochainement. Après une période de mise à niveau des locaux pour les rendre adaptés au besoin du service (dont le coût approche les 100 000€ !), le **déménagement des personnels est prévu pour fin mai/début juin**.

C'est alors que l'important chantier de transformation en **brigade**, du bâtiment à Poulainville, va s'ouvrir pour un coût global chiffré à 1 million d'euros ! De fait, la DI ne peut être légalement le maître d'œuvre. Cette compétence sera alors assurée par le SAFIGIM (service des affaires financières et immobilières).

Là encore, les travaux se feront en deux tranches : d'abord l'intérieur, puis l'extérieur et débiteront après l'obtention du permis de construire attendu pour juin 2018. **L'emménagement de la brigade dans les nouveaux locaux est fixée au 1er juin 2019**.

Toutefois, la fermeture de la brigade d'Abbeville est actée pour le 1er janvier 2019. Les agents concernés par le regroupement à la BSI d'Amiens, durant la période de transition du 1er janvier au 1er juin, auront un appartement et plusieurs garages à disposition dans le bâtiment de la Masse des Douanes.

